

Un nouvel argument mis sur la table pour tenter de conserver le centre 15 dans l'Yonne

Les membres du Conseil territorial de santé de l'Yonne votaient, ce mercredi 6 juin, une motion de soutien à la plateforme d'appels d'urgence d'Auxerre. Ils émettent par ailleurs une piste inédite pour tenter de sauver le service menacé. Explications.

Leur réunion se tenait cet après-midi, à proximité de l'hôpital d'Auxerre : une quarantaine de membres du Conseil territorial de santé (CTS) icaunais se retrouvaient pour discuter d'un sujet qui revient régulièrement dans l'actualité ces derniers mois : la survie du centre 15, menacé de délocalisation à Dijon (Côte-d'Or).

Le Conseil territorial de santé forme une instance représentative des médecins, des usagers des hôpitaux, etc., du département. Il votait à la majorité, pour la première fois, une motion à destination de l'ARS, l'Agence régionale de santé décisionnaire dans ce dossier.

Les signataires du document demandent le maintien du centre 15 à Auxerre. Ils donnent aussi leur soutien à la création d'une plateforme regroupant les services du 15, du 18 et des transporteurs privés. Un regroupement qui trouve notamment un écho favorable auprès du président du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de l'Yonne.

Nouveauté, les membres du Conseil proposent que des praticiens libéraux rejoignent ce groupe. "Ceux de SOS médecins par exemple", illustre le président du Conseil territorial de santé. "Cela renforcerait le poids de cette plateforme", reprend le Docteur Serge Tchérakian.

Que peut peser cette proposition dans la décision de l'Agence régionale de santé ? "Cela dépendra de la bonne volonté de l'ARS", répond Gérard Perrier, vice-président du Conseil territorial de santé.

Contactée, l'Agence régionale de santé n'émet pas, pour l'heure, d'avis sur cette proposition. Ses services doivent recevoir dès ce jeudi la motion du CTS.